Procès verbal du conseil d'école

Ecole de Bellevue à Polisot Le 20/06/2023

Participants

Enseignants : Mme Bazin, Mme Broussier, Mme Da Silva, Mme Ducrocq, Mme Mismaque, Mme Guérard

Syndicat intercommunal de Bellevue : Mme Dubraud

Représentants des communes : Mme Dubraud (Polisy)

Représentants des parents d'élèves : Mme Gyéjacquot, Mme Marchal, Mme Gérard, Mme Garcia Fontaine, Mme Cuvilliez, Mme Lespes

Délégués des élèves : Lou Bonnard, Enora Sicot, Romane Gyéjacquot

Absent : Mme Baroni (Polisot)

Excusés : M. Bethery (IEN), Mme Poilpret, Mme Bonnard, Mme Weinert, M. Delot Vincent (Celles Sur Ource), M. Ruelle (Buxeuil), Mme Sieffert

Ordre du jour

1. Rapport d'évaluation d'école 2. Protocole PHare 3. Bilan des projets de classe
4. Organisation prévisionnelle de l'école à la rentrée : travaux à envisager, projet piscine, classes répartition prévisionnelle

Points essentiels de la réunion

1) Rapport d'évaluation

Nous avons rendu notre rapport d'autoévaluation en mars. Une équipe d'évaluateurs externes est venue nous rencontrer le lundi 22 mai le matin. Un entretien a été mené avec les enseignantes, un autre avec des parents d'élèves que Mme Ducrocq a choisis en fonction qu'il soit parent en maternelle et élémentaire, parent élu ou pas, parent venant d'une autre école auparavant. Les échanges ont été intéressants, positifs et bienveillants. Nous avons eu le retour d'un rapport commun aux sept écoles non finalisé en visio-conférence sur lequel nous pouvions donner notre avis. C'était le 13 juin. Nous vous présenterons le rapport final au premier conseil d'école de l'an prochain.

2) Protocole pHARe : expérimenté l'an passé, il a été généralisé cette année.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Depuis 2017, <u>la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement</u> a connu une réelle accélération.

La politique de prévention s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement pHARe, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de **400 référents académiques et départementaux**, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement et grâce aux plateformes du **3020** et du **3018** (cyber-harcèlement). L'une des conditions de réussite du programme pHARe est qu'il soit connu de tous : c'est pourquoi la communication des numéros d'urgence que sont le 3018 et le 3020 sera systématisée à chaque rentrée scolaire dans les carnets de correspondance et autres supports numériques.

Trois temps forts peuvent rythmer cette mobilisation :

- <u>La Journée nationale de lutte contre le harcèlement</u>
- <u>Le Prix Non au harcèlement</u>
- <u>Le Safer Internet Day</u>

intégré au programme Phare.

Dans chaque école, un protocole a été mis en place pour intervenir et savoir comment réagir. Il est donc présenté en conseil d'école (cf annexes)

<u>b) Projets et sorties jusqu'à la fin de l'année :</u>

- Correspondance scolaire pour la classe de Mme Mismaque avec une classe de Haute Savoie. Elle a consisté en l'échange d'une dizaine de lettres, d'audios, de visios.

- Mardi 7 mars : anim'cross à l'école. Belle journée à renouveler.

- Jeudi 9 mars : passation de la Flamme à l'IME de Chantejoie par une délégation de notre école avec les délégués de classes du CP au CM2.

- Projet de liaison avec le collège classe des CM1/CM2 au second semestre (4 rencontres) : Réalisation du court métrage « Le principal a disparu » présenté au Festival 1ère Marche de Troyes, le 23 mai. Distribution d'une boîte à destination des 14 écoles du secteur du collège Paul Portier avec une clef USB pour le film et un jeu « Les Incollables du collège »

- rencontre sportive au collège pour la classe de Mme Da Silva : le 23 mars. Les élèves ont découvert des sports présentés par des professeurs d'EPS du collège : gymnastique, tennis, danse, football, handball ainsi que d'autres activités animées par l'USEP : quiz sur les JO, athlétisme, handisport, tennis de table, jeux d'opposition.

- en mars, la vente des gâteaux Mistral a bien fonctionné.

- le 24/03, nous avons fêté carnaval. Bel article dans le journal mis sur le blog de l'école.

- Spectacle au théâtre de la Madeleine en lien avec le PAG (Projet Artistique Globalisé.) le 11 avril, classes Mme Bazin et Da Silva plus les CP de Mme Broussier. Les élèves ont pu repérer des techniques de hip-hop travaillées pendant le PAG.

- sortie scolaire de la maternelle à Champ-Sur-Barse : ce voyage a concerné les maternelles et tous les CP le mardi 16 mai. Il a permis de travailler des notions autour des animaux et du travail de la ferme et d'en parler lors de l'émission web-radio. Financement par vente de torchons et tabliers. Vous allez bientôt les recevoir.

- Participation de huit élèves de la classe de CM1/CM2 au concert bucolique du 4 juin à la Grange au Bois pour chanter la chanson d'introduction du concert de Dany Kilembe.

- Emission de webradio le 5 juin à Bellevue. Cela permet un travail toujours très intéressant sur la production à l'écrit, sur le langage, l'articulation et l'intonation. Le podcast est disponible sur le blog de l'école.

- Spectacle de Noël reporté « Le Roman de renart » a eu lieu finalement le mardi 6 juin. Merci à la commune de Celles Sur Ource pour le prêt de la salle.

- Concerts de poche : le 8 juin pour les classes de Mmes Broussier et Bazin. Les enfants participent à l'élaboration d'un conte musical avec l'aide de 2 artistes (une violoniste et un comédien). A ce moment, un code secret (le titre de leur conte) leur est donné afin d'avoir un tarif réduit pour un concert.

- 13 juin : intervention de 5 professeurs de l'école de musique de Bar-sur-Seine pour découvrir des instruments et donner envie de s'inscrire à l'école de musique. Les élèves de maternelle ont pu rejoindre leurs camarades afin d'assister à un petit concert.

- Fête d'école le vendredi 30 juin : nous sommes en pleine préparation. Beaucoup de gâteaux de proposés et même le salé. L'organisation de la kermesse sera envoyée lundi. Pas de scène car nous avons besoin d'espace pour notre spectacle. Cette année, la sono sera gérée par M. Hervé, un parent d'élève. Début de la fête à 18h30 donc il faut prévoir d'arriver vers 18h. Pour la kermesse, une caisse pour toute la restauration est prévue avec des tickets (frites, saucisses, gâteaux, salés, glace). Il y aura des éco cups pour la bière. Une consigne sera demandée.

4) Organisation prévisionnelle de l'école pour la rentrée :

- Travaux à envisager : cabane, massifs à désherber, TBI de la classe de Mme Da Silva à déplacer au milieu de la classe.
- Piscine à Chatillon sur Seine dès le 1er trimestre dès le lundi 18 septembre jusqu'au 4 décembre, 11 séances.
- Répartition des classes :

  PS/MS : 14 + 11 = 25 GS/CP : 13 + 10 = 23 CP/CE1 = 7 + 16 = 23

  CE2/CM1 : 18 + 7 = 25 CM1/CM2 : 11 + 13 = 24

  15 CM2 partent et 16 nouveaux arrivent.

La liste de matériel sera donnée avant les vacances. Attention la répartition est prévisionnelle, elle peut varier si changement d'effectifs avant la rentrée.

5) <u>Questions diverses :</u>

Peut-on envisager de mettre un panneau interdiction de stationner pour que les gens ne se garent pas devant la grille là où on vient de mettre un panneau d'affichage ? C'est dangereux, cela cache le passage piéton de l'école. Attention également à ne pas se garer sur le passage piéton.

M. Le maire de Polisot peut-il mettre un panneau de stationnement interdit ?

Le conseil d'école est clôturé à 20h15 Fait à Polisot, le 20/06/2023

Secrétaire de séance : Mme Da Silva Catherine Présidente du conseil : Mme Ducrocq Isabelle